

CHARTRE DES PARTENARIATS

Ensemble, faire du transport public
un projet en commun.



Chez Tisséo Voyageurs, nous sommes convaincus que la mobilité est bien plus qu'un déplacement : c'est un lien social, une ouverture sur la Ville, un vecteur durable de transformation de nos modes de vie.

En soutenant les acteurs institutionnels, associatifs et socio-économiques, nous choisissons d'accompagner celles et ceux qui font vivre notre territoire et qui partagent nos valeurs.

Cette charte formalise notre volonté d'avancer main dans la main avec vous, dans une dynamique d'échange et de responsabilité partagée, bénéfique pour tous.

CE QUE NOUS RECHERCHONS CHEZ NOS PARTENAIRES

Nous avons à cœur de soutenir des projets/initiatives/événements :

- ✔ **ancrés sur le territoire** et implantés sur une commune du ressort territorial desservie par le réseau Tisséo ;
- ✔ **structurants** qui mobilisent des partenariats avec des partenaires publics / privés diversifiés qui participent à l'attractivité du territoire.
- ✔ **porteurs de sens** en étant en phase avec **l'ADN et les engagements de Tisséo Voyageurs** : mobilité durable, accessibilité, diversité, inclusivité, citoyenneté... ;
- ✔ qui témoignent d'un engagement en faveur de la **mobilité responsable** et de **l'impact local**.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

Chaque demande sera étudiée avec attention.

Nous instaurons une relation fondée sur **la confiance, la transparence et l'envie de faire ensemble** et priorisons les projets en lien direct avec **nos objectifs de conquête et de fidélisation clients**, de valeurs et les attentes de nos voyageurs.

Une convention peut être formalisée selon le niveau d'engagement réciproque.

CE QUE NOUS METTONS À DISPOSITION

Nous nous engageons à participer à la visibilité de votre projet/initiative/événement auprès des 550 000 voyageurs quotidiens du réseau de transport en mettant à disposition gracieusement des espaces de visibilité déployés de façon tactique à l'échelle du réseau de transport.

À titre d'exemple : affichage sur les écrans présents sur les quais métro, à l'intérieur des bus des lignes Linéo, sur les quais et en cabines du téléphérique Téléo...
Diffusion d'annonce sonore sur les quais des 38 stations lignes A et B, etc.

LIMITE ET CADRE DE NOS ENGAGEMENTS

Conformément à notre mission de service public et à notre politique partenariale, Tisséo Voyageurs soutient les projets principalement par des actions de valorisation et de communication. **Nous n'accordons pas de participation financière, de mise à disposition de titres de transport ou de mise en place de dessertes exceptionnelles / navettes dédiées.**

Des exceptions peuvent toutefois être envisagées, uniquement dans le cadre de dispositifs stratégiques validés par Tisséo Collectivités (Autorité organisatrice), répondant à des enjeux majeurs de mobilité, d'accessibilité ou d'intérêt général pour le territoire.

Cette orientation garantit la cohérence, l'équité et l'efficacité de nos engagements auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

CE QUE NOUS ATTENDONS EN RETOUR

Nous attendons de nos partenaires qu'ils s'engagent à nos côtés dans une démarche de visibilité mutuelle et de promotion active de la mobilité en transports en commun Tisséo.

Concrètement :

- ✔ Une **visibilité pour Tisséo** (logo, mention sur les supports de communication, publications sur les réseaux sociaux, etc.) ;
- ✔ La **promotion active de la desserte en transports en commun, la valorisation de leur usage pour se rendre** à votre événement ou encore la mise en place d'**une offre tarifaire spéciale** sur présentation de la Carte Pastel, d'une **communication co-signée**... ;
- ✔ Une **association respectueuse de notre image et de nos valeurs** ;
- ✔ Un **bilan des actions menées et de leur impact** sur votre événement, véritable **retour d'expériences** vous sera systématiquement demandé pour nourrir une **dynamique d'amélioration continue**.

Un partenariat ne se résume pas à une visibilité :
il repose sur un engagement mutuel au service d'objectifs partagés. Pour Tisséo Voyageurs, cela signifie que chaque projet doit, à son échelle, contribuer à valoriser la fréquentation du réseau. Ainsi, selon la nature du partenariat, des contreparties concrètes et cohérentes avec notre mission d'entreprise de service public peuvent être abordées.

À titre d'exemple : *achat de titres de transport pour vos publics ou équipes, via notre service dédié Tisséo Pro, la mise en place d'offres exclusives à destination des 108 000 adhérents Clubéo, le programme de fidélité de Tisséo qui récompense la mobilité en transports en commun, la mise en place d'animations ou de présence sur notre réseau ou à l'Espace Voyageurs...*

Ces formes de collaboration renforcent la visibilité de votre projet, initiative ou événement auprès de nos voyageurs, tout en contribuant à la vitalité du réseau et à la promotion active de son usage.

Elles sont définies ensemble, dans un esprit de dialogue et de transparence.

ÉVALUATION ET SUIVI

Chaque partenariat fait l'objet d'un suivi et sera évalué selon :

- ✔ le respect des engagements mutuels,
- ✔ l'impact en termes de visibilité et/ou de fréquentation du réseau,
- ✔ le potentiel de reconduction ou d'élargissement.

Par cette charte, Tisséo Voyageurs affirme son rôle d'acteur engagé au service du territoire, tout en veillant à ce que ses actions partenariales participent à une dynamique de croissance responsable et utile, au bénéfice des partenaires et des voyageurs.

VOUS PORTEZ UN PROJET LOCAL

ET SOUHAITEZ EN PARLER AVEC NOUS ?

Remplissez le formulaire dédié, au minimum 6 semaines avant l'événement, par mail à partenariat@tisseo.fr en prenant soin de joindre :

- ✔ les statuts de votre structure ;
- ✔ les bilans de l'édition précédente de votre événement, notamment en termes de fréquentation, de nombre de partenaires, de retombées presse... (si applicable) ;
- ✔ le budget prévisionnel et plan de communication / visibilité de l'édition à venir.